



Rappel à la loi d'un mineursuite à des violences volontaires

Par **lalole**, le **08/10/2009** à **19:55**

Bonjour,

Mon fils majeur a été victime, il y a quelques mois, de violences volontaires avec arme par destination, l'agresseur était mineur au moment des faits et en état d'ébriété. Une plainte nominative a été déposée par mon fils.

Mon fils a été blessé lors de cette agression, plusieurs points de suture pour une plaie profonde sur le crâne, l'agresseur ayant frappé très violemment mon fils à la tête avec une bouteille en verre. Les lunettes de vue de mon fils ont été détruites sous l'effet du coup porté.

Le médecin des urgences a délivré un certificat médical avec ITT à mon fils, certificat qui a été remis à l'officier de police qui a entendu mon fils lors de son dépôt de plainte.

Nous n'avons pas eu de nouvelles de cette affaire jusqu'à hier. Mon fils a reçu un appel téléphonique d'un délégué au procureur l'informant qu'un rappel à la loi avait été fait auprès de l'auteur des faits et qu'il tenait à la disposition de mon fils un chèque de 182€, montant correspondant au prix de sa paire de lunettes.

Lorsque mon fils s'est étonné de ne pas avoir été convoqué ou informé de la procédure, il lui a été répondu que l'agresseur ne souhaitait pas voir mon fils.

Je trouve cette manière de faire très surprenante. En effet aucune prise en considération ou de dédommagement du traumatisme subi par mon fils. Aucune prise en considération des frais et pertes qu'a pu entraîné cette agression (frais hospitaliers, perte de salaire, frais de consultation d'un avocat pour assurer la représentation de mon fils en cas de procédure.....).

Pourrai-je avoir un avis sur cette situation. Non pas que nous souhaitons une peine plus sévère pour l'agresseur, mais que nous considérons que le seul remboursement de la paire de lunettes est bien loin de la réalité des faits, et que l'agresseur, de ce fait, ne peut réellement prendre conscience de la gravité de son acte et des conséquences réelles qui en ont

découlées.Ce surtout que l'agresseur a laissé mon fils a demi inconscient baignant dans une mare de sang et a pris la fuite avant l'arrivée de la police et des secours.
Vous remerciant de vos réponses